

TARIFICATIONS / COTISATIONS 2019

SIST NARBONNE

COTISATIONS	COÛT HT
Adhésion à l'Association SIST	20 € par entreprise
Cotisation (bordereaux trimestriels)	Forfait minima annuel : 2.31 % du PMSS soit 78 € par salarié Valeur d'ajustement : 0.48 % de la masse salariale brute plafonnée en Centre fixe et 0.576% en Centre mobile
Forfait minima annuel pour les saisonniers	54.61 € par salarié (forfait minima annuel moins 30% de remise)
Salarié absent non excusé	12 € HT par salarié et par absence non excusée dans un délai d'au moins 48 heures avant le RDV

FORMATION	COÛT HT
Sauveteur Secouriste au Travail	Initiale : 180 € par personne Recyclage : 100 € par personne
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (Secteur Industrie, Bâtiment, Commerce)	Initial : 210 € par personne Recyclage : 100 € per personne
Acteur Prévention Secours (Secteur Aide et Soins à Domicile)	Initial : 315 € par personne Recyclage : 100 € par personne